

Programmes académiques
Développement des démarches de création
DANSE

Classes rési'danse

Programme élaboré par la DAAC du Rectorat de Bordeaux en partenariat avec la DRAC Aquitaine et l'Office artistique de la Région Aquitaine (OARA).

Objectifs :

Ce Programme met l'accent sur la place de l'artiste et de l'oeuvre dans la démarche de création de l'élève. Elle s'appuie sur la richesse de la fréquentation d'un lieu de création et de diffusion pour accueillir la classe, la richesse d'une suspension des habitudes de vie scolaire pour favoriser la mise en état de création (expérimentation, prises de risque, mises en confiance).

L'objectif 2009 / 2010 est de proposer une classe rési'danse dans chaque département.

Ce Programme s'adresse à une classe entière ou un groupe optionnel de lycée ou de collège. L'équipe enseignante devra avoir une expérience en matière de projets artistiques et culturels.

Il s'agit de :

- Découvrir une expérimentation artistique prenant appui sur la démarche de création d'un artiste, sur son oeuvre, sur un lieu de création,
- Expérimenter, dans une durée continue ou non (10 à 20h) un projet de création,
- Appréhender une oeuvre, par une formule de sensibilisation permettant aux élèves de s'approprier par la pratique, les fondamentaux de la danse de l'artiste, ses matières d'écriture, les langages symboliques développés,
- Intégrer des aspects de la démarche de création : de l'exploration/improvisation, (recherche des matières d'écriture), à la composition (écriture de la matière). Etude des éléments de scénographie : lumière, décors, costumes... Découverte de l'univers artistique et professionnel du spectacle vivant.

Modalités

- Résider 3 à 5 jours près du lieu culturel, accueillant la classe et la Compagnie.
- Expérimenter un travail de création au sein d'une démarche interdisciplinaire : atelier de pratique avec l'artiste, atelier d'écriture et expérimentation avec les enseignants, recherches documentaires...)
- Découvrir l'oeuvre et son contexte culturel : voir le spectacle, assister à des répétitions, échanger avec les danseurs, écrire sur, autour, « a la manière de », étude des filiation, des réécritures dans différents domaines (ex : les ballets russes et les influences croisées en littérature, peinture, musique...)

Financements :

- OARA, collectivités territoriales, structures départementales en concertation avec l'établissement scolaire.
- Tous les projets retenus seront financés par la DRAC Aquitaine sur sollicitation du partenaire culturel.
- Une aide financière complémentaire pourra être demandée aux collectivités territoriales.
- Il revient généralement à l'établissement, la prise en charge des transports, de la billetterie et de l'hébergement.

Partenariats culturels

OARA

Dans chaque département, une structure est partenaire de ce programme. Elle en assure la coordination, guide dans chaque étape de sa conception et de sa mise en oeuvre.

- 24 - Agence Culturelle Dordogne Périgord, Voula Koxarakis, 05-53-09-85-15
- 33 - Cuvier de Feydeau, Lise Saladain 05 57 54 10 40 ou Arcachon Culture Benoit Disseaux, 05 56 99 33 33
- 40 - La Ligue de l'enseignement des Landes, Françoise Dubergey, 05 78 33 84 31
- 47 - Conseil général du Lot et Garonne Service Culture, Vanessa Menseau, 05 53 69 46 31 (30)
- 64 - Espaces Pluriels à Pau, Anne Woelfel, 05 59 84 11 93 ou Biarritz Culture, Muriel Etchenic, 05 59 22 20 21

Inscriptions / renseignements

- Inscription par fiche jointe auprès du Rectorat
- Renseignements : Elisabeth Gouet - conseillère académique Danse et professeurs relais danse.